

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Juillet 2021

Mot du maire

Je débute mon message de ce mois-ci avec une bien triste nouvelle pour notre municipalité. En effet, c'est avec regret que j'ai appris cette fin de semaine que M. Robert Boucher ancien Maire de Leclercville est décédé. M. Boucher a été Maire de la municipalité de Leclercville pendant plus de 25 années et a mis fin à son mandat au moment de la fusion avec la Paroisse de Sainte-Émmélie.

J'offre donc mes condoléances à son fils Jacques ainsi qu'à ses proches.

Je me dois de mentionner que son apport à l'évolution de notre municipalité est exceptionnel tant par le nombre d'années qu'il est demeuré en poste que par l'amélioration apportée à la qualité de vie dont nous bénéficions. Tous ces changements dont nous profitons aujourd'hui seraient trop long à énumérer et je ne pourrais lui rendre un hommage digne et à la hauteur du travail accompli.

De ses réalisations, je n'en mentionnerai que deux. Soit l'acquisition du quai pour 1\$ en 1990 plutôt que d'accepter que le Gouvernement Fédéral le démantèle et prive les citoyens d'une installation portuaire qui fait partie de l'histoire de Leclercville. Et de l'entente prise avec M. Edmond Joly-de-Lotbinière pour l'acquisition pour 1\$ d'un terrain en bordure de la

rivière du Chêne, terrain que nous nommons maintenant Parc de l'Île qui, en ce temps de pandémie, est très fréquenté, et qui apporte un certain réconfort par la beauté de la nature environnante. Sans ces acquisitions notre village serait bien différent.

J'en profite aussi par la même occasion, pour mentionner que pendant la dernière année, Mme Francine Benoit (épouse de feu Edmond Joly-de-Lotbinière) a consenti à un aménagement dans l'entente prise par M. Boucher et M. Joly-de-Lotbinière de permettre à la municipalité d'exploiter un terrain de camping sur une partie du Parc de l'Île.

Je remercie au nom des citoyens de Leclercville Mme Francine Joly-de-Lotbinière, pour son entière collaboration et compréhension dans ce dossier. Je tiens à souligner son grand intérêt pour le mieux-être de notre municipalité et la préservation d'un espace extérieur qui offre un splendide lieu de rencontre. Le terrain de camping, par sa contribution, va permettre d'améliorer et entretenir le parc, ainsi, notre communauté pourra profiter de ce magnifique espace vert et ce, sans qu'il soit à la charge des citoyens de Leclercville. Cette entente, nous permet ainsi de respecter l'esprit du don fait par M. Joly de Lotbinière !

Denis Richard, maire



Table des matières

Mot du maire	1
Publication municipale	2-3
Autres informations	4

DATE DE TOMBÉE : 27 août 2021

PROCHAINE PARUTION : 3 septembre 2021

Veuillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante : mun.leclercville@videotron.ca

AVIS PUBLIC

TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de Leclercville, que le conseil municipal a adopté la résolution 2021-07- lors de la séance ordinaire du 12 juillet 2021 afin de déplacer le lieu pour la tenue des séances du conseil au centre communautaire situé au 8055, route Marie-Victorin et ce, jusqu'à ce que les consignes sanitaires permettent de les tenir à la salle du conseil située au 1014, rue de l'Église.

Donné à Leclercville, le 16 juillet 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière,
Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 16e jour de juillet 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16 juillet 2021.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Principales décisions prises par le conseil municipal de juillet 2020

L'audio de la séance est disponible sur notre site internet

Demander à la MRC de Lotbinière de faire l'embauche d'une ressource en archiviste qui pourrait être une ressource partagée.

Autoriser la directrice générale à fermer le bureau du 18 juillet au 31 juillet 2021.

Tenir les séances conseil municipal au centre communautaire afin d'autoriser le public tout en respectant les consignes sanitaires.

Autoriser le maire et la directrice générale à signer l'acte notarié de l'entente avec Mme Joly-de-Lotbinière.

Autoriser la directrice générale ou la directrice générale adjointe à signer la promesse de vente pour les terrains à vendre rue Pierre-Leclerc et autoriser le maire ou le maire suppléant ET la directrice générale ou la directrice générale adjointe à signer pour et au nom de la municipalité tout contrat notarié relié à la vente de terrains rue Pierre-Leclerc.

Commanditer la course de canards au montant de 150 \$ (la course aura lieu le 25 juillet 2021).

Cautionner la CDECL pour l'acquisition de la maison au 8006, route Marie-Victorin.

Autoriser la directrice générale à faire le paiement de 5 200 \$ pour le bâtiment de l'ancienne caisse.

Autoriser la directrice générale à payer la facture de Construction et Pavage Portneuf au montant de 573 238,07 \$ pour les travaux de réfection du rang du Castor suite à la recom-

mandation de la MRC de Lotbinière et de l'inspecteur municipal.

Autoriser la directrice générale à payer la facture des comptables au montant de 21 868,25 \$.

Autoriser le paiement de deux (2) factures en lien avec le projet du Cercle des Fermières (factures qui seront remboursées) pour un montant total de 15 651,55 \$.

Accepter la recommandation du CCU et autoriser l'inspecteur en urbanisme à émettre un permis pour la construction d'un bâtiment en bas de talus.

Donner un Avis de motion et présenté un projet de RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE.

Donner un Avis de motion et présenté un projet de RÈGLEMENT SUR LES COMPTEURS D'EAU.

Accepter de payer notre part des coûts soient au prorata (24,4 %) pour la chambre de débitmètre et la ligne de chloration et à 50 % pour le cloisonnement de la chloration pour un total estimé maximum de 39 300 \$ pour le système d'eau potable.

Accepter l'offre de l'entreprise Déneigement R. Lemay & fils inc. pour le déneigement du secteur rural pour l'année 2021-2022 aux mêmes conditions que les années précédentes pour un montant de 59 044,64 \$ plus les taxes applicables.

Offrir le mandat d'opération du camping du Parc de l'Île à la CDECL selon une entente écrite à définir.

Informations municipale

BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé pendant les deux semaines de la construction soit du 19 au 30 juillet. Toute l'équipe vous souhaite un bel été!

TERRAIN DE JEUX

Petit rappel concernant le montant du remboursement de 95\$ (par enfant) pour le terrain de jeux. Vous devez faire parvenir votre facture ou preuve de paiement à la municipalité, soit par la poste au 1014, rue de l'Église ou par courriel à : mun.leclercville@videotron.ca.

NUISANCES ET HERBES HAUTES

Nous demandons votre collaboration afin de garder notre village propre. Merci de garder votre terrain à l'ordre et d'entretenir votre pelouse à une hauteur respectable.



Vous trouverez au Centre communautaire de Leclercville, des pièces d'équipement utilisés dans de grands moments par de grands acteurs de la LHJMQ, des photos inédites représentant toutes les époques de 1969 à aujourd'hui. Des chandails d'équipes, qui ont été portés dans de grands matchs : ceux des gardiens vedettes Félix Potvin, Marc Denis, Martin Biron, des grands défenseurs comme Pierre Sévigny et Philippe Boucher, et de nombreux attaquants comme Alexandre Demers et Zachary Bolduc.

De plus, la Coupe du Président sera sur place, la même qu'ont porté à bout de bras Guy Lafleur, Mario Lemieux, Sidney Crosby, les 3 plus grandes vedettes de l'histoire de la LHJMQ. Et sans oublier, les noms des joueurs locaux dont le nom a été immortalisé par la victoire de leur équipe en finale : Maxime Rousseau (MRC de Bécancour). Philippe Boucher, Steve Gosselin et Jean-Philip Chabot (MRC de Lotbinière). Sortez vos appareils photos et vidéos! Dans le cas où des profits seraient générés, ils seront remis en bourses aux étudiants-athlètes de la LHMQ, aux jeunes sportifs des MRC de Lotbinière et Bécancour, ainsi qu'au re-surfage du terrain de tennis de Leclercville qui a vraiment besoin d'être amélioré après plus de 30 ans d'usage !

Heures d'ouverture: Jeudi et vendredi de 11h à 20h30 et le samedi : 11h à 18h. Bienvenue à tous!



COURSE DE CANARDS

Notre fameuse course de canards aura lieu le Dimanche 25 juillet 2021. Dans les circonstances actuelles, la course aura lieu sans public, mais, vous pourrez voir le départ et l'arrivée sur notre page FACEBOOK. Nos commanditaires sont toujours au rendez-vous pour pouvoir vous offrir d'excellents prix. Procurez-vous vos billets dès maintenant. 5\$ / billet

En vente auprès des membres du comité des loisirs et aussi disponible au Sainte-Emmélie Resto-Pub.



Organisée par de Leclercville

Descente de canards

Dimanche le 25 juillet 2021

1 ^{er} canard arrivé : 500.00\$ Gracieuseté d'Excavation Alain Lemay Inc.	6 ^e canard: 100.00\$ Gracieuseté de Construction Pérusse Inc.
2 ^e canard : 200.00\$ Gracieuseté du Restaurant « Le Sainte-Emmélie resto-pub »	7 ^e canard: 100.00\$ Gracieuseté de Scierie Lauzé
3 ^e canard : 150.00\$ Gracieuseté de la Municipalité de Leclercville.	8 ^e canard: 100.00\$ Gracieuseté de Coffrage S. Blanchet INC.
4 ^e canard: 150.00\$ Gracieuseté de la C.D.E.C.L.	9 ^e canard: 100.00\$ Gracieuseté de « La Villa du St-Laurent », Hubert Coulombe
5 ^e canard: 100.00\$ Gracieuseté de Entreprises Edouard Paquette	10 ^e canard: 100.00\$ Gracieuseté de Guillaume Laliberté Rénovations

Prix du billet : 5.00\$ (bon pour 1 canard)



Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca

Membres du conseil

Denis Richard Maire
Charles-Étienne Beaudet Conseiller #1
Poste vacant Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Bruno Desrochers Conseiller #4
Pierre-Yves Lemay Conseiller #5
Denis Auger Conseiller #6 et maire suppléant

Directrice générale : Lucie Beaudoin

Directrice générale adjointe : Sylvie Lemay

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette (418) 971-0055

Permis et location de salles :

Sylvie Lemay (819) 292-2331

Préposé à l'entretien :

Nicole Beaudet (819) 292-2331

Location Chalet des loisirs :

Sylvie Lemay (819) 292-2331

Fabrique:

Rachel Héroux (819) 292-2769

OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

